



RÉGION DE BRUXELLES-CAPITALE
COMMUNE DE WATERMAEL-BOITSFORT

Extrait du registre aux délibérations du Conseil communal

Présents

Cathy Clerbaux, *Présidente* ;
Olivier Deleuze, *Bourgmestre* ;
Alain Wiard, Anne Depuydt, Cécile Van Hecke, Tristan Roberti, Jean-Manuel Cisey, Benoît Thielemans, Jan Verbeke, *Échevin(e)s* ;
José Stienlet, Philippe Desprez, Martine Payfa, Véronique Wyffels, Guillebert de Fauconval, Jean-Marie Vercauteren, Didier Charpentier, Jos Bertrand, Martine Spitaels, Michel Kutendakana, David Leisterh, Michel Colson, Anne Spaak-Jeanmart, Hugo Périlleux-Sanchez, Dominique Buyens, Sandra Ferretti, Odile Bury, Roland Maekelbergh, *Conseillers* ;
Etienne Tihon, *Secrétaire communal*.

Séance du 16.01.18

#Objet : Restructuration des écoles communales – transfert au 01.09.2018 de l'implantation Les Aigrettes à l'école du Colibri.#

Séance publique

Le Conseil,

Vu l'article 117 de la nouvelle loi communale ;

Vu l'Arrêté royal du 2 aout 1984 portant rationalisation et programmation de l'enseignement maternel et primaire ordinaire, tel que modifié ;

Vu la circulaire 6268 du 30 juin 2017 relative à l'organisation de l'enseignement maternel et primaire pour l'année scolaire 2017-2018 ;

Considérant qu'un P.O. peut décider de restructurer, du 1^{er} au 30 septembre de chaque année scolaire, une ou plusieurs de ses écoles après avoir pris l'avis des organes de concertation ;

Considérant que par restructuration, il y a lieu d'entendre notamment : « le transfert d'une implantation complète d'une école sous la direction d'une autre école du même Pouvoir Organisateur » ;

Vu le procès-verbal de la réunion de la COPALOC du 20.12.2017 ;

Considérant que l'école fondamentale Le Karrenberg (355 élèves), dirigée par M. Marc Ledune, comprend une implantation primaire (226 élèves) et deux implantations maternelles : Nos Petits (59 élèves), située sur le même site que l'implantation primaire rue François Ruytinx 31, et Les Aigrettes (70 élèves) située à 900 mètres, rue des Aigrettes, 6 ;

Considérant que l'école maternelle Le Colibri (161 élèves), dirigée par Mme Axelle Dooms, comprend deux implantations maternelles : Le Colibri (101 élèves) et Les Naïades (60 élèves) ;

Considérant que les directions qui se sont succédé à l'école du Karrenberg ont toutes fait part au P.O. de leurs difficultés à gérer une implantation primaire et deux implantations maternelles ;

Considérant que pour faire face à cette difficulté, et en concertation avec toutes les personnes concernées, le Collège propose au Conseil de transférer au 01.09.2018 l'implantation Les Aigrettes à l'école du Colibri ;

Sur proposition du Collège échevinal ;

DECIDE

- de transférer à partir du 01.09.2018 l'implantation Les Aigrettes (FASE 898) de l'école du Karrenberg (FASE 489) à l'école du Colibri (FASE 485) ;

- de transmettre la présente délibération à la Direction Générale de l'Enseignement obligatoire de la Fédération Wallonie – Bruxelles.

Le Conseil approuve le projet de délibération.

27 votants : 27 votes positifs.

AINSI FAIT ET DÉLIBÉRÉ EN SÉANCE,
PAR LE CONSEIL,

Le Secrétaire communal,
Etienne Tihon

La Présidente,
Cathy Clerbaux

POUR EXTRAIT CONFORME
Watermael-Boitsfort, le 17 janvier 2018

Le Secrétaire communal,

L'Echevin(e) délégué(e),

Etienne Tihon

Anne Depuydt